

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 77

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1982



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1982

SOMMAIRE

- A propos des Foires de Vienne, par Roger LAUXEROIS.
- Les Cordeliers de Sainte-Colombe, par Pierre CAVARD.
- Vienne sur le Rhône au Moyen Age, par Marcel PAILLARET (suite du n° 2 / 1982).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour « *répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises* » (article premier des statuts).

Pour 1982

Le numéro	20,00 F
Abonnement annuel normal	70,00 F
Abonnement de soutien	100,00 F
Retraités et étudiants	45,00 F

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne.
C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

**Pensez à payer
le plus rapidement possible
votre Abonnement
pour 1982**

• Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1982.

• Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :

*soit par C.C.P. ou chèque bancaire,
soit directement au S.I.*

**FIGHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE »
POUR L'ANNEE 1982**

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) :

.....
.....

TARIF ABONNEMENT :

Abonnement de soutien	100 F
Abonnement normal	70 F
Etudiants - Retraités	45 F

A retourner accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier - 38200 VIENNE

Programme de nos manifestations au verso

ACTIVITÉS PRÉVUES EN 1982

— *Lundi 20 septembre en soirée :*

Audition à la Côte-Saint-André du « Te Deum » d'Hector Berlioz.

— *Samedi après-midi 16 octobre :*

Promenade à travers la Dombes et la Bresse : églises romanes et cheminées sarrasines.

— *Samedi après-midi 20 novembre :*

Visite de Tain et Tournon : château, le collège, église.

— *Jeudi 16 décembre à 18 heures au Syndicat d'Initiative :*

Causerie de M. LAUXEROIS, Conservateur, sur le résultat des fouilles à Saint-Marcel et à Saint-Martin (projection de diapositives).

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 77

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1982



LYON

IMPRIMERIE BOSC FRÈRES

42, quai Gailleton

1982

BULLETIN

AMIS DE VIENNE

A propos des foires de Vienne ⁽¹⁾

par Roger LAUXEROIS

En 1828, les édiles vicnnois ont été invités à réfléchir sur le rôle des foires dans l'économie locale. Une commission propose le 23 juillet de cette année un rapport au Conseil municipal présidé par le Maire, M. de Miremont.

A cette date, cinq foires, et non quatre, se tenaient annuellement à Vienne depuis l'arrêté du Préfet de l'Isère (17 déc. 1810) : le 17 janvier (Saint Antoine), 25 avril (Saint Marc), 26 juillet (Sainte Anne), 26 août, 29 septembre (Saint Michel) (2) ; elles ne duraient alors qu'un jour. Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la Révolution, leur durée s'étalait sur plusieurs jours : 8 jours pour les foires de la Saint André et de l'Ascension, accordées par l'empereur germanique Sigismond en 1416, confirmées par Louis XI ; celles du 15 mars et du 15 octobre octroyées par Charles VIII et Charles IX duraient 10 jours ; au Moyen Age la foire de la Saint Martin se prolongeait même pendant quinze jours.

Après la désorganisation de ces foires pendant la Révolution, l'arrêté de 1810, approuvé par le Ministère de l'Intérieur (12 sept. 1811), n'a pas ramené leur prospérité.

Depuis 1821, elles ont été transférées de la place publique au Champ de Mars, emplacement plus spacieux et plus compatible avec leur développement. Pourtant le marché des chevaux n'a pas l'importance de celui des villes voisines, Bourgoin par exemple. Dans le tableau du 25 mai 1826, on voit que quelques chevaux (64) et « de race médiocre et d'une taille moyenne » y sont vendus, au prix moyen de 100 à 400 F ; « il y a peu d'espoir que les foires de Vienne prennent de l'accroissement sous le rapport de la vente

(1) Une étude récente parue dans le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* nous rapportait l'organisation et la réglementation des foires et marchés vicnnois : Marcel GOURDANT, « Foires et marchés d'antan », *B.S.A.V.*, 76, 1981, 2, p. 11-19.

(2) M. Gourdant ne cite que quatre foires annuelles (o.l. p. 12), et omet celle du 26 août qui ne fut supprimée qu'en 1831. Les tableaux des foires de l'arrondissement de Vienne, en 1810 et 1811, rédigés par le Sous-Préfet de Vienne, puis transmis à la Préfecture de l'Isère et ensuite au Ministère de l'Intérieur, confirment ce calendrier (Arch. dép. Isère, 141-M2).

des chevaux, parce qu'il se fait très peu d'élèves dans les environs et qu'on a recours aux marchés de Lyon ». Un nombre infime de chevaux (une dizaine) pourrait convenir par leur physique au train d'artillerie ou à la cavalerie (3).

La municipalité de Miremont se préoccupe donc en 1828 de la torpeur des foires viennoises. Comment leur retrouver leur vitalité ?

Vienne a des atouts incontestables : sa situation, son activité économique. Le ville est située sur des grands axes : le Rhône d'abord dont le franchissement va être prochainement assuré par l'achèvement du pont en construction entre Sainte-Colombe et Vienne (4). La ville se situe sur la grande route de Lyon à Marseille, et sur des transversales vers Saint-Etienne (grâce au futur pont), la Côte-Saint-André et Bourgoin. Le site se prête lui-même à l'organisation de ces foires : entre le Rhône et la route royale, la plaine constitue un emplacement favorable. Enfin Vienne est aussi l'une des principales villes manufacturières du royaume.

Quels étaient les habitués des anciennes foires ? On y rencontrait les marchands de bœufs du Charolais, les marchands de mulets de l'Auvergne, et les fabricants du Forez. Les foires avaient une influence s'étendant au-delà même de Vienne, puisque les habitants de l'arrondissement, et même des communes du Rhône (des agriculteurs) venaient s'approvisionner en marchandises (outils d'agriculture) ou bestiaux. Le rapport de la commission municipale, auquel sont empruntés ces détails, semble donc ne retenir que la prédominance des échanges à caractère agricole.

La mesure la plus justifiée pour relancer le dynamisme de ces foires est simple : les élus recommandèrent de prolonger de 1 à 3 jours leur durée ; cela devrait les assurer contre les risques météorologiques qui restreignent leur fréquentation, lorsque ces réunions sont trop éphémères. Enfin une des cinq foires est sacrifiée : celle du 26 août « attendu que quatre foires paraissent suffisantes, qu'il est surabondant d'en avoir pendant trois mois de suite, et qu'il est naturel de supprimer celle qui se trouve dans le mois intermédiaire » (5).

Ce n'est que le 13 mai 1831 que l'ordonnance royale, donnée à Saint-Cloud par Louis-Philippe, valide les décisions du Conseil municipal du 23 juillet 1828. Une affiche, sortie de l'imprimerie Timon à Vienne, publie les nouvelles dispositions : « les foires précédemment instituées dans la ville de Vienne, département de

(3) Arch. dép. Isère, 141-M2.

(4) Délibérations du Conseil municipal des 21 déc. 1825, 30 janv. 1826 et 13 nov. 1826. Cette construction est un autre aspect des réalisations urbanistiques multiples de la municipalité de Miremont.

(5) Ces observations sont contenues dans le registre des Délibérations municipales du Conseil municipal de Vienne au 23 juillet 1828, f° 137 v° et 138 r°, et Extrait des délibérations de la Mairie et de la commune de Vienne (23 juillet 1828), copie conforme en date du 15 juillet 1830. Arch. dép. Isère, 141-M 30.

l'Isère, sont réduites au nombre de quatre : ces foires s'ouvriront le 17 janvier, 25 avril, 26 juillet, et 29 septembre, et dureront trois jours chacune... ».

Ces quatre foires furent maintenues pendant le XIX^e siècle. Dans l'état dressé au 1^{er} janvier 1887, il apparaît cependant qu'elles ne durèrent plus qu'une journée, et que celles du 25 avril et du 30 septembre sont qualifiées de très importantes. Les affaires portent alors essentiellement sur les bestiaux, comestibles, tissus et quincaillerie.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, continuing the document's content.

Third block of faint, illegible text, appearing as a separate section or paragraph.

Fourth block of faint, illegible text, possibly a list or detailed notes.

Fifth block of faint, illegible text, continuing the main body of the document.

Les Cordeliers de Sainte-Colombe

par Pierre CAVARD

Il y avait un an à peine que saint François d'Assise s'était installé à la Portioncule avec ses disciples, lorsque les Frères Mineurs furent introduits en France et s'établirent à Vienne. « Aussitôt, raconte le P. Fodéré, que le bruit courut par le pays que Guichard, sire de Beaujeu, avait amené de son voyage d'Italie des religieux d'un nouveau ordre, quelques-uns des plus notables de cette ville furent députés pour l'aller trouver avec très instante prière de leur donner quelques uns des dicts religieux, selon l'avis et ordonnance desquels ils puissent bastir un convent en leur ville : ce qu'il leur accorda, et leur donna F. Michel de Péruse, qui fut receu l'an 1212 avec toute allégresse et humanité des habitants de Vienne, lesquels achetèrent des deniers communs une place nommée le champ de Saint Gervais, en dehors de la ville vers le midy, du costé de l'Empire, près et à la sénestre de la porte d'Avignon, dans lequel champ ils bastirent un assez joli convent, mais fort petit, ainsi que l'on peut remarquer par les vestiges du dortoir et de quelques autres officines qui paroissaient encores lorsque je visitay la Province. »

Ce premier logis se révèle bientôt trop exigü, et l'archevêque Jean de Bernin fait construire un autre couvent plus spacieux, à Sainte-Colombe, près du pont du Rhône. Des Viennois le secondent dans cette entreprise, en particulier Geoffroi Baudoins qui lègue, en 1239, une somme de quatre cents livres pour les fondations de l'église, et maître Richard Mercier qui prend ensuite à sa charge l'édification du grand portail. Toujours est-il que l'œuvre est rapidement menée à bien : en 1250 au plus tard, les Frères Mineurs en prennent possession. Ils devaient y demeurer près de cinq siècles et demi. Il ne peut être question, dans une esquisse aussi brève, de résumer les événements qui jalonnent cette longue histoire : il suffira d'en évoquer les plus marquants.

Et d'abord, au XIV^e siècle, les rapports des rois de France avec les Cordeliers. Au printemps de 1312, Philippe le Bel vient assister au Concile de Vienne. Il fait son entrée le 20 mars, accompagné de ses deux frères, de ses fils Philippe roi de Navarre et Louis, et d'une suite imposante d'hommes d'armes. Dès le surlendemain

il repasse le Rhône et pendant le reste de son séjour, du 22 mars au 12 avril, il est l'hôte des Frères Mineurs. Vingt ans après, Philippe VI de Valois, poursuivant la politique des derniers Capétiens et déjà maître de Lyon et du Vivarais, jette les yeux sur Sainte-Colombe. L'archevêque Bertrand de la Chapelle, qui s'est laissé prendre aux avances du roi, consent à négocier avec lui un traité de pariage, toutefois sous l'agrément du pape. Mais Philippe néglige cette réserve et, sans plus attendre, il incorpore Sainte-Colombe au domaine de la Couronne, le 18 mars 1335. L'archevêque, outré du procédé, refuse la compensation qui lui est offerte. Ce qui détermine le roi à fonder au moûtier des Frères Mineurs une chapelle « à l'honneur de Dieu et de Monseigneur saint Jaque et saint Philippe, ses apostres ». Il la dote d'une rente annuelle de quinze livres et obtient de plusieurs évêques une concession d'indulgences en sa faveur. Les Cordeliers en garderont un souvenir fidèle et sauront s'en prévaloir, le cas échéant, jusqu'à prétendre que leur couvent était de fondation royale.

Bien que le bourg de Sainte-Colombe soit désormais « au Royaume », les Frères Mineurs continuent à être considérés comme des religieux de Vienne : on ne fait aucune différence entre eux et les Carmes ou les Jacobins. Les trois ordres mendiants sont convoqués ensemble aux processions générales et, à tour de rôle, chacun d'eux est appelé à fournir le prédicateur de carême, à participer aux aumônes consulaires, à célébrer les messes quotidiennes de l'Hôpital. Les guerres de religion vont interrompre ce service régulier.

En 1562, lors des premiers troubles, un certain Mathieu Pavy se porte, avec ses acolytes huguenots, au couvent de Sainte-Colombe et fait main basse sur les reliquaires, ornements d'église et autres meubles, dont la valeur dépassait cinq mille livres. Ce n'était qu'un pillage, mais la seconde guerre civile est un désastre : le 17 octobre 1567, le couvent et l'église sont livrés aux flammes par les bandes protestantes. Le calme revenu, les Cordeliers en sont réduits à se loger dans une maison de louage et à réciter l'office dans la chapelle de Saint-Dominique, fondée par Jean de Bernin au milieu du cimetière des pauvres. Les Charpentiers de Vienne, dont la Confrérie avait son siège dans l'église de Saint-François, ont réussi à soustraire la statue de sainte Anne, leur patronne (serait-ce la sainte Anne de marbre, qui est le joyau de l'église de Sainte-Colombe ?) et l'ont déposée provisoirement à Saint-Antoine de l'Hôpital, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu que le couvent des Cordeliers soit restauré. En 1570, les Cordeliers font recouvrir le chœur de l'église et la vie conventuelle reprend. C'est là que se réunissent, à partir de 1583, les Pénitents Blancs de Confalon, institués par Laurent de Maugiron, lieutenant général en Dauphiné. Mais deux ans plus tard, la peste exerce ses ravages : le couvent est contaminé et on y rassemble les malades du quartier de Fuissin. Quand on dresse le bilan de l'épidémie,

on constate que tous les Cordeliers sont morts. Pour comble de malchance, en février 1594, Disimieu, gouverneur de Vienne pour la Ligue, ordonne de démolir le couvent, parce qu'étant situé hors des murs du bourg, il pouvait favoriser une attaque des troupes royalistes.

Enfin la paix est conclue. On relève les ruines, en allant au plus pressé. Le P. Gardien, Edme de Lagonde, fait restaurer une partie de la nef et aménager des chambres pour dix religieux. On se plaît à espérer des temps meilleurs. Mais voici qu'une menace d'un autre genre se dessine. A Rome, en 1612, au chapitre général de l'ordre franciscain, il est décidé que les Récollets seront séparés des frères de l'Observance et qu'ils formeront en Dauphiné une custodie de leur réforme. A cet effet, on leur concède deux monastères : celui du Mont-Calvaire à Romans, celui des Cordeliers à Vienne. La nouvelle sitôt connue, l'archevêque prescrit de surseoir à l'introduction des Récollets. Les consuls de Vienne, de leur côté, s'y opposent et pour le moment rien n'est changé. Mais les Récollets sont tenaces et le couvent de Sainte-Colombe leur agrée trop pour qu'ils y renoncent. Un jour que les consuls et un groupe de citoyens se trouvaient au faubourg d'Arpod, en train d'examiner les réparations qu'il convenait de faire aux portes de la ville (c'était le 23 juillet 1619), arrivent deux Cordeliers à cheval. On leur demande poliment « où s'adresse leur chemin et la cause de leur voyage ». L'un d'eux se nomme : c'est le P. Didier Robert, provincial de Bourgogne. Il va à Sainte-Colombe pour exécuter un décret, en date du 26 avril, qu'il a reçu du Rme Père Général, par lequel il est chargé de mettre les Récollets en possession du couvent de Saint-François. Là-dessus les consuls lui remontrent que déjà par trois fois le corps de ville, l'archevêque et le clergé, et les habitants de Sainte-Colombe ont signifié leur opposition. S'il fait mine de vouloir passer outre, ils lui interdisent l'entrée de la ville, comme aussi bien ils le feront aux Récollets lorsqu'ils se présenteront. Le Prieur de Saint-Martin et d'autres ecclésiastiques appuient les dires des consuls. Devant cette attitude résolue, le provincial n'insiste pas. Il déclare que pour aujourd'hui il ne fera rien et qu'il conseillera aux Récollets de se pourvoir comme ils l'entendront. Finalement les Cordeliers restèrent maîtres chez eux.

Vers le milieu du XVII^e siècle, une gravure contemporaine nous montre l'aspect extérieur de l'église avec son clocher pointu, posé sur la partie restaurée de la nef, et les bâtiments conventuels qui s'étagent au bord du Rhône dans un pittoresque désordre. L'église est encore dans un piètre état. « Autrefois fort spacieuse, dit Chorier, elle a perdu plus de la moitié de sa grandeur ; et la voûte du chœur ne promet pas de résister longtemps aux rudes secousses que les fréquents débordements du Rhône lui ont données depuis quelques années. » La chapelle des Pénitents est en ruine ; le cloître l'est aussi. Au témoignage du

P. Claude Picquet, ce cloître était vaste ; une multitude de colonnettes de pierre en soutenait le toit et on y voyait représentée en sculpture, la vie de saint François d'Assise. Avant la fin du siècle, un programme de travaux, exécuté sur les plans du P. Belleclef, gardien du couvent de Saint-Bonaventure à Lyon, rendra à l'église et au couvent de Sainte-Colombe leur ancien lustre. Le nouveau cloître est bâti selon le style classique. Des piliers remplacent la colonnade du Moyen Age. Bien qu'assez larges, ils sont sans lourdeur et l'ensemble n'est pas dépourvu d'élégance. Les façades intérieures et les voûtes étaient ornées de fresques, que le temps n'a pas respectées. Toutefois, plusieurs tableaux adossés au préau ont été récemment dégagés du badigeon qui les recouvrait et, malgré leur dégradation, ils font vivement regretter la perte de cette décoration murale.

A la Révolution, l'église est affectée au service paroissial, qui se faisait auparavant dans la chapelle des Bénédictines, et le couvent est vendu avec les autres domaines des Cordeliers, car les disciples du Poverello en étaient venus à posséder de beaux biens au soleil. La maison est acquise, le 26 mars 1793, par un avoué de Lyon, François Perrussel. Elle passe ensuite à la famille Michaud, qui s'y établit à demeure et rehausse d'un fronton la façade en bordure du fleuve. Elle jouit alors d'une certaine célébrité, grâce à la collection de statues et marbres antiques exhumés du Palais du Miroir, qui était exposée dans la galerie du cloître.

Aujourd'hui, de nouveaux destins s'ouvrent devant elle : en ces lieux où l'âme franciscaine avait cherché la joie parfaite règne maintenant la vertu d'enfance.

**VIENNE SUR LE RHONE
AU MOYEN-AGE**

par Marcel PAILLARET

(Suite du n° 2 / 1982)

CHAPITRE IV

LES EDIFICES RELIGIEUX ET LES COMMUNAUTES

1. - L'église du Sauveur et les églises voisines dans le district des Cloîtres (1).

Au commencement du XI^e siècle, trois anciens édifices religieux de dimensions modestes étaient groupés au nord de l'église carolingienne du Sauveur, la cathédrale du IX^e siècle, beaucoup plus vaste, située vers l'emplacement actuel de Saint-Maurice.

- La vieille église majeure (major domus) des Machabées avait pris en 718 le vocable de Saint-Maurice, on l'appelait *Eglise Saint-Maurice in paradiso* (2). Elle était la plus au nord vers l'angle N.E. de la place Saint-Paul actuelle. D'après sa notice nécrologique, l'archevêque *Burchard* (1001 - † 1031) restaura complètement la vieille église : « restauravit capellam sancti Mauricii a fundamentis, quae dicitur in Paradiso ».

On peut penser que les précieuses reliques de l'Eglise de Vienne y étaient encore pieusement gardées, dans la crypte spécialement construite en 718 par Eoalde, pour le chef de Saint-Maurice et des ossements de ses compagnons thébains.

L'archevêque *saint Thibaud* († 1001) y fut inhumé.

- *La chapelle Saint-Jean-Baptiste* avait succédé à l'ancien baptistère de Saint-Avit, elle était juste au sud de l'église précédente.

- *L'église Notre-Dame* plus au sud était juxta l'église principale du Sauveur : « ... ecclesia sanctae Mariae... quae est iuxta majorem domum » d'après l'obit de Sobon († 949).

(1) VALLÉRY-RADOT Jean, *L'ancienne Cathédrale de Vienne-en-Dauphiné, des origines à la consécration de 1251* (1953).

CAVARD Pierre, *La Cathédrale de Vienne-en-Dauphiné*, Ms 2 J 555 (11 mai 1955), édité en 1979.

CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (édition de 1977 du manuscrit du 9 avril 1959).

(2) *in paradiso* était déjà attribué à l'église des Machabées (ecclesia Machaborum in paradiso) car elle fut précédée en façade, comme les maisons romaines, d'un atrium entouré de portiques avec une fontaine sans doute et planté d'arbres. Elle ressemblait à un « paradis ». — Le nom lui resta même après la suppression de l'atrium. La porte du nord de la cathédrale s'appelait *porta paradisi*. Au début du XIX^e siècle, la rue actuelle Tony-Zacharie s'appela rue du Paradis.

Comme l'église du Sauveur, dont elle est voisine, elle est desservie par un collège de clercs à qui furent attribués des domaines ruraux. Cette église fut attestée en 881 (diplôme du roi Boson à Otramnc), dans l'obit de Sobon (926 - † 949), en 997 (charte de Cluny sous l'archevêque Thibaud) (3).

• *L'église du Sauveur* fut construite au début du IX^e siècle au moment de la restauration de l'Eglise de Vienne sous l'impulsion de Charlemagne et surtout de Louis-le-Pieux (814 - † 840). L'archevêque de Vienne était sans doute au début *Wolfère* (799 - † 810) qui commença d'abord à faire de la place autour de l'ancien groupe cathédral : les résidents civils durent déménager et le district des cloîtres ainsi créé, fut entouré d'un mur. On put alors construire une belle et grande église à l'emplacement de l'église Saint-Maurice actuelle. Le mur nord passait au milieu de la travée nord actuelle et longeait le bord sud d'une voie romaine E.O. La façade ouest se trouvait à la limite ouest de la 5^e travée actuelle de Saint-Maurice (à partir de l'ouest) (4).

Le mur sud aurait peut-être été suivant l'axe du mur archaïque actuel de la travée sud, dixième chapelle (à partir de l'ouest) (5). Il voisinait le rempart sud du Bas-Empire réutilisé en ce point comme mur sud du district des cloîtres.

Adon (860 - † 875) « fit élever, à l'entrée et à l'intérieur de la *Sainte-Mère-Eglise*, construite en l'honneur du Sauveur, une chapelle sur le modèle du sépulcre du Seigneur. Devant la porte de cet édicule il mit aussi un autel en pierres, concave, qu'il consacra solennellement au nom de Marie-la-pêcheresse, de Pierre-négateur et du bon larron. Il y vient beaucoup de malades qui, par l'intercession des trois saints, s'en retournent habituellement chez eux dans la joie » (6). *La reine Mathilde* († 26 nov. 992), femme du roi Conrad-le-Pacifique, y avait fait suspendre une couronne de lampes en argent massif. Cette chapelle est bien mieux connue que l'église du Sauveur car elle resta sur place jusqu'en 1524 malgré la destruction de l'église du Sauveur et de celle de la Résurrection (de l'archevêque Léger) qui lui succéda. Ensuite détruite elle-même, elle fut bien repérée puis reconstruite de façon identique dans le petit cloître (sur la place actuelle de Saint-Paul). Cette deuxième chapelle fut détruite en 1804-1805.

Les fouilles de 1953 ont précisé que la chapelle d'Adon était à l'intérieur de l'église du Sauveur appuyée derrière le mur de

(3) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte*, op. cit., pp. 100 et 101.

(4) VALÉRY-RADOT J., op. cit., pp. 21-24 (fouilles de 1860-1861).

CAVARD P., *La Cathédrale de Vienne*, op. cit., chap. I, p. 6 ; chap. II, p. 8 (fouilles de 1953).

(5) VALÉRY-RADOT J., op. cit., p. 25.

(6) *Bréviaire de 1522* (dans *La Cathédrale de Vienne*, op. cit., pp. 96-97). Le petit autel de la fig. 14 au livre II (Vienne sous les Mérovingiens) provenant de l'abbaye de Saint-Pierre et actuellement au Musée chrétien de Vienne, peut donner une idée de ce que fut l'autel d'Adon.

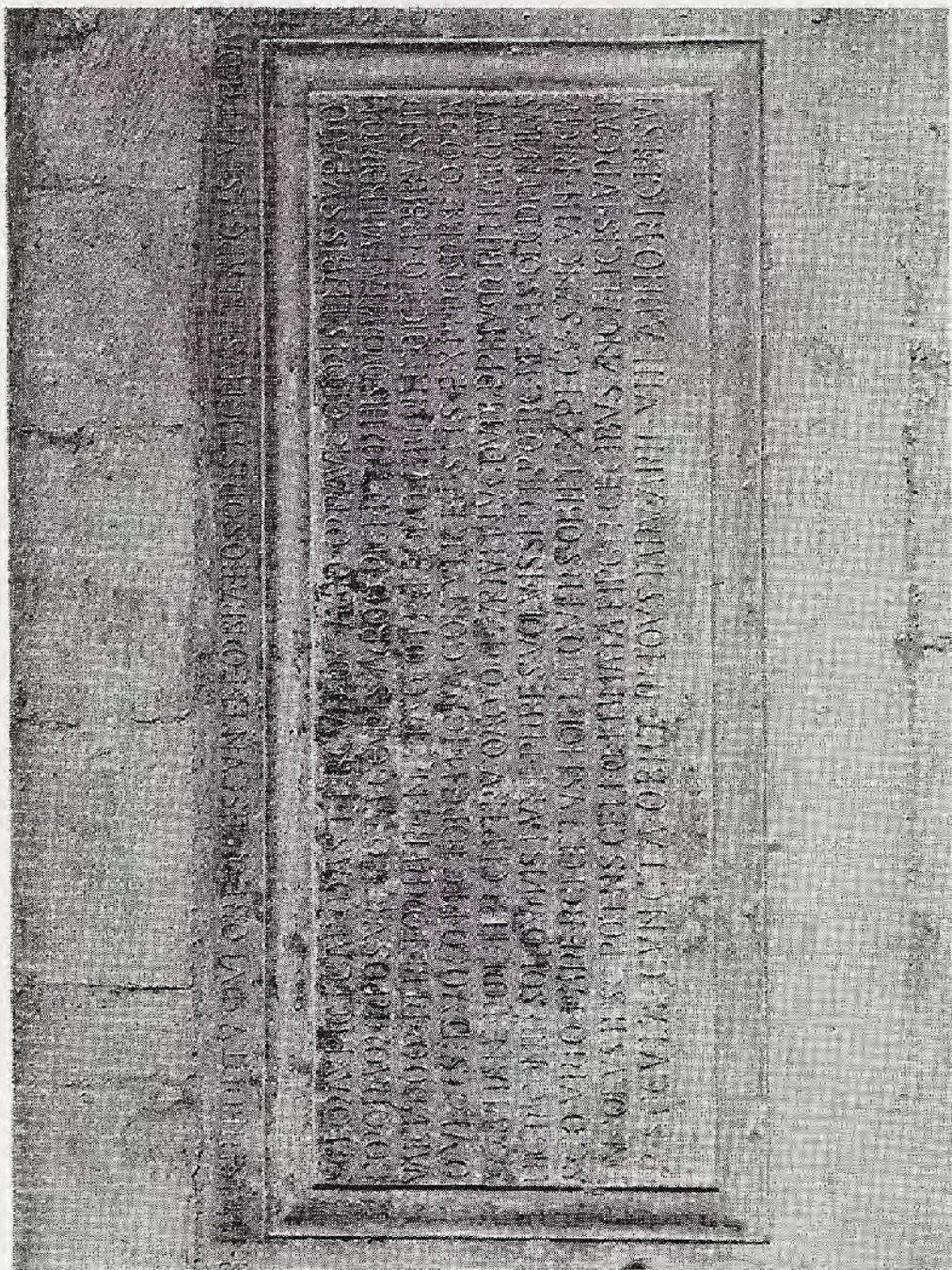


FIG. 25. — EPITAPHE DU ROI BOSON.

Dans la Cathédrale Saint-Maurice actuelle, chapelle des Fonts baptismaux (ancienne chapelle Sainte-Apollonie). C'est une transcription du XIII^e siècle de l'épitaphe originale.

diadème qui brille à Lyon comme le soleil couleur de feu. Encore que plusieurs rois aient voulu le perdre aucun n'a pu le faire périr, mais il a quitté son royaume et il est mort nourri du pain de vie et du sang du Christ. Que Dieu lui-même vu sa puissance, Dieu qui enlumine les régions du Ciel, le réunisse aux chœurs des anges à jamais. Il est mort le 3 des ides de janvier, l'an huitième de son règne » (11 janvier 887).

Les « onciales » prédominent sur les « capitales romaines », ce qui a permis de dater l'inscription de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e.

Un heureux hasard a permis de trouver en 1863 un fragment notable de l'inscription originale au hameau de Salignat (commune d'Estrablin) où il servait de seuil à une maison (11). Bien qu'à demi-effacés, certains mots ont pu être déchiffrés et ressemblent à ceux de l'épithaphe actuelle, l'épigraphie est celle du IX^e siècle. Cette ancienne pierre avait d'ailleurs été réemployée comme pierre tombale car sur l'autre côté était une inscription : « le 28 avril 1216 (4 des calendes de mai) est morte Pétronille, femme d'Aimon de Broen ».

Ainsi, avant 1216, pour une cause inconnue, le sarcophage de Boson, dont la première épithaphe était le couvercle, fut mis au rebut. Une nouvelle inscription reproduisant les termes de l'original fut engagée dans la paroi de la chapelle actuelle déjà construite et les restes, ossements et tissus, furent mis dans une sorte de *loculus* au-dessous de l'épithaphe (12).

Trois diplômes du fils de Boson, Louis l'Aveugle (alors l'empereur Louis III) attestent que ses parents avaient été enterrés dans l'église de Vienne, « église-mère » - « église Saint-Maurice » (26 oct. 905, 27 nov. et 25 déc. 927), c'est-à-dire dans l'église du Sauveur. Il était précisé que les funérailles de Boson († 11 janvier 887) et d'Ermengarde († 896 ou 897) avaient été célébrées « en très grande pompe », donc avec les honneurs royaux. Le sarcophage de la reine a disparu et on ne sait même pas si son fils, Louis l'Aveugle († vers 928), fut inhumé à Vienne.

(11) De TERREBASSE Alfred, *Inscriptions sur Vienne...*, t. I (1875), pp. 129... Voir aussi l'atlas des Inscriptions d'Auguste et d'Adrien Allmer (1875), nos 343, 344, 435.

(12) CHORIER N. avait attribué à tort à Jean de Bernin ce transfert, mais il ne fut consacré archevêque de Vienne que fin 1217 (*Histoire Générale du Dauphiné* (1661), t. I, p. 702). Ce même auteur signale ce transfert avec certains détails. A son époque il dut assister à une exhumation des restes : « (des restes) ont été découverts depuis peu avec quelques lambeaux d'une estoffe de soye, dans laquelle ils avaient été enveloppés. S'il faut juger de sa taille par eux et il le faut assurément, il passait la médiocre... ».

En 1891, des travaux mirent à jour dans la même chapelle (des Fonts baptismaux) une sorte de *loculus* qui contenait un squelette de grande dimension et un morceau de soie décolorée (BAFFERT P., *Monographie de l'Eglise Saint-Maurice de Vienne*, p. 70). Ces restes ont encore été examinés vers 1925 puis remis en place. Il serait intéressant de les dater.

— *Les tombes des reines Mathilde* († 26 nov. 992), femme de Conrad-le-Pacifique, et *Irmengarde* († 27 août 1058), femme de Rodolphe III-le-Paressieux, ont été déjà décrites au chapitre I. Jean de Bernin les avait transférées dans les chapelles qui remplacèrent les anciennes en conservant leur nom et leur disposition. Mathilde avait donc sans doute été inhumée dans l'église Notre-Dame et Irmengarde dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Nous avons vu que leurs époux n'avaient pas été inhumés à Vienne.

• *Le reliquaire de Saint-Maurice* (13).

Nous venons de voir qu'il est mentionné dans l'épithaphe du roi Boson : (il) « a enveloppé d'or le chef de Saint-Maurice, il l'a orné de pierres précieuses et surmonté d'une couronne toute resplendissante d'or et de pierreries ».

L'obituaire de Saint-Maurice, disparu depuis la Révolution, a été rapporté en partie par des auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles, comme Fontanieu (Bibliothèque Nationale - Manuscrit n° 10.949, cité par de Terrebasse, *op. cit.*) (13) :

« ... le 3 des ides de janvier (887) est mort le roi Boson qui a fait faire d'or et de gemmes le plus précieux le chef de Saint-Maurice et qui lui mit une couronne d'or ».

Le roi Hughes d'Italie, ex-Hughes de Vienne ou d'Arles (926-947) offrit une deuxième couronne d'or ornée de pierres précieuses. Le comte Guigue l'Ancien (ou le Vieux) donna en 1070 trois livres d'or pour « la restauration de la couronne du chef de Saint-Maurice ».

Le chef de Saint-Maurice échappa aux huguenots et Fabri de Peresc a pu en donner la meilleure description dans un manuscrit latin conservé à la Bibliothèque Nationale (n° 17 558) écrit le 27 avril 1612. Deux croquis sommaires illustrent la description, l'une représente la couronne d'Hughes d'Arles et l'autre celle de Boson (14). En 1625, Jehan-le-Lièvre (*Hist. de la Sainte Eglise de*

(13) POUFARDIN René, *Le royaume de Provence, op. cit.*, (1901), p. 357 et suiv. De TERREBASSE Alfred, *Inscriptions de Vienne, op. cit.*, (1975), t. I, p. 137.

LECUTIEZ Jean, *Un trésor disparu : le reliquaire de Saint-Maurice* (dans *Dauphiné Libéré* du 17 février 1965).

(14) Sur le crâne lui-même des feuilles d'or modelaient un visage avec un peu de barbe et une moustache. Dans les orbites, des calcédoines ou des agathes dissimulaient les yeux. La couronne (de Boson) était un diadème d'or de cinq pièces avec charnières, elle était enrichie de perles grosses comme des gros pois entre deux rangées de cailloux de rubis et de gros saphirs avec des émeraudes aux charnières. Un carcan en croix soutenait le diadème, il était composé de saphirs gros « comme des amandes » garni d'or émaillé. La grande couronne mobile (d'Hughes d'Arles) était faite d'une pièce d'argent doré et émaillé... (LECUTIEZ, *loc. cit.*) (Fig. 26).

Nicolas Claude Fabri de PERESC (né en 1580) fut seigneur de Peiresc (Alpes de Haute-Provence entre Digne et Castellane) et grand humaniste du XVI^e siècle. Ce village tombé en ruines a été remis en état à partir de 1952.

Boson fit d'autres dons à la cathédrale : sept croix d'or, vingt reliquaires d'or garnis de reliques, douze chasubles, onze chappes, ses vêtements royaux, tissus d'or et des vases d'argent (TERREBASSE, *op. cit.*, p. 137).

Vienne) a mentionné « le chef de saint Maurice enrichy d'or et de pierres précieuses par Bozo, roi de Bourgogne ».

Vers 1635, l'archevêque Pierre de Villars restaura le chef-reliquaire mais en récupéra les bijoux. Chorier le regretta. Ainsi disparaissait ce qui subsistait jusque-là du IX^e siècle et ce qui en faisait toute la valeur artistique. L'abbaye de Saint-Maurice-en-Valais conserve un chef-reliquaire de Saint-Candide qui serait une copie de celui disparu de Saint-Maurice.

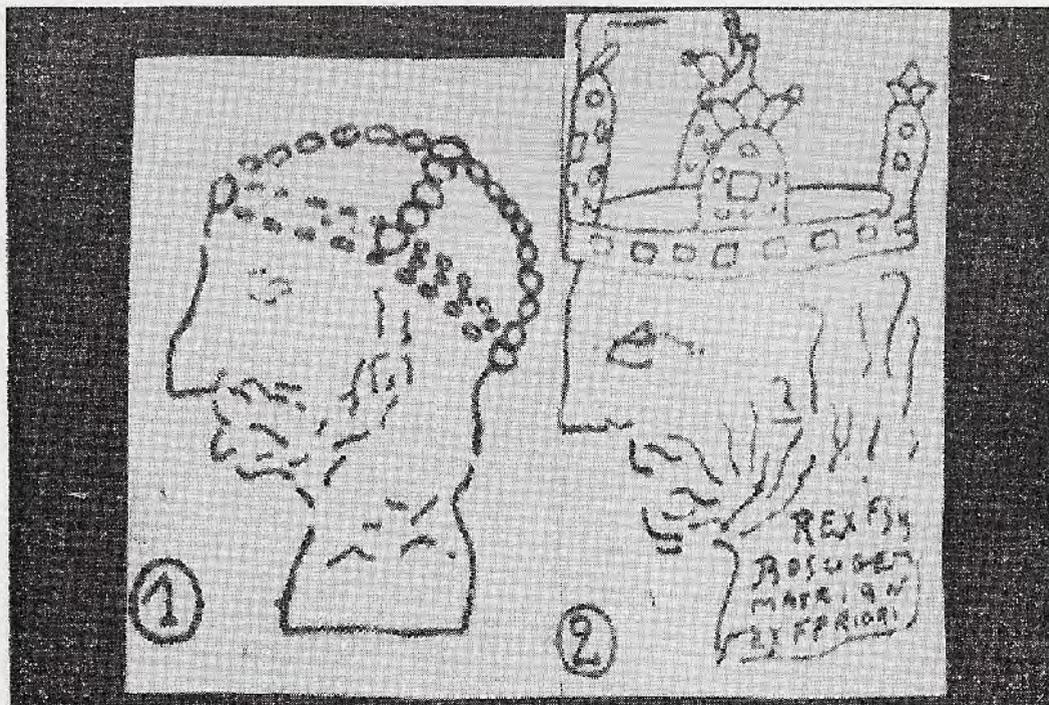


FIG. 26. — LE CHEF-RELIQUAIRE DE SAINT MAURICE.

1° La couronne de Boson (879-887) avec ses nombreuses pierreries.

2° La couronne de Hughes d'Arles (926-947).

(Croquis de Fabri de Peiresc dans son manuscrit lat. 17558, Bibl. Nat. pl. 28, r°.)

• *Le district des Cloîtres* (15).

C'était une véritable petite cité cléricale entourée d'un mur construit sous l'épiscopat de Wolfère (799-† 810) pour assurer une vie communautaire aux chanoines de la cathédrale qui étaient nombreux. Il fallut construire un dortoir, des salles de réunion, des maisons pour la hiérarchie cléricale. Un « *palais épiscopal* » devait exister déjà sans doute modeste au début, ainsi qu'un

(15) CHARVIET Claude, *Fastes de la ville de Vienne*, édition posthume de 1869 (p. 101) du manuscrit de 1762-1772.

CHEVALIER Ulysse, *Etude historique sur la constitution de l'Eglise métropolitaine et primatiale de Vienne*, t. I (1922), pp. 80...

hospice (l'aumône Saint-Paul) où l'évêque accueillait les pauvres par tradition (16). Ces deux bâtiments étaient situés à l'est du groupe des églises précitées. Enfin l'espace dégagé permit la construction de la grande cathédrale du Sauveur.

Le district des Cloîtres affectait très approximativement la forme d'un trapèze de plus de 300 mètres de l'est à l'ouest (grand côté parallèle nord) et 200 mètres du nord au sud le long du Rhône, le mur sud longeant la berge nord du ruisseau de Saint-Marcel et, à une petite distance, le sud de la cathédrale.

Le mur partant de la *Maison-forte des Canaux* (sa tour supérieure à l'est à l'emplacement de l'ancienne Charité) descendait par les rues Chantelouve et Joseph-Brenier actuelles (côtés sud). Le vieux mur de la cour du théâtre municipal actuel et l'arc double romain faisaient partie de l'enceinte. A l'entrée nord de l'actuelle rue Vaucanson était la porte d'entrée vers les églises du groupe cathédral. Cette porte s'appela longtemps *de Caramentran* (Carême entrant), puis *porte de la Bobe* (17).

La rue de Bourgogne actuelle (partie nord de l'ex-Grande Rue) était franchie sur une porte qui s'appellera *porte du Ban* ou *porte principale des cloîtres* ou *porte claustrale*. Le mur passait entre l'église Saint-Ferréol et la maison de l'abbé (18) et allait jusque près du Rhône mais le rivage proprement dit était hors du cloître et resta sous la dépendance de l'Archevêque même après que le cloître dépendit pratiquement du chapitre.

Le mur longeait ainsi le Rhône jusqu'au ruisseau de Saint-Marcel (19) puis remontait à angle droit vers l'est en bas de la rue Donna actuelle, en suivant le ravin nord du ruisseau pour rejoindre la tour supérieure de la maison-forte des Canaux. La rue Boson (partie sud de l'ex-Grande Rue) était franchie par une porte que l'on appellera *porte du Reminescere* ou *porte Murianne* (fig. 27), près du côté sud de l'escalier monumental actuel de Saint-Maurice. Le mur utilisait alors une partie de l'enceinte du Bas-Empire en longeant le sud de la cathédrale à une certaine distance puis le palais de l'archevêché, touchant enfin à « ce beau mur de pierres de taille, terminé d'une double corniche, qui sépare la cour de la maison de ville (alors — de 1566 à 1771 —

(16) De tous temps, l'Eglise s'est chargée de l'assistance publique. Les évêques Domnin, Naamat et Didier († 607) ont été loués pour leur amour des pauvres. Dès le VIII^e siècle et au moins le IX^e siècle, les pauvres de Vienne eurent leur maison : Bernoin (844 - † 899) la répara : « *restauravit xenodochium pauperem* ».

(17) En raison de la statue de la tête grimaçante d'un dieu (Jupiter ?) (WILL. Ernest, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, 1952, p. 32).

(18) A l'emplacement actuel de la Droguerie Paillaret, 44, rue de Bourgogne. Avant l'alignement de sa façade (après la guerre 1914-1918) on y voyait un reste de la porte du Ban des Cloîtres.

(19) Appelé parfois de Fuissin, comme celui de Saint-Gervais, ce qui peut entraîner des confusions.

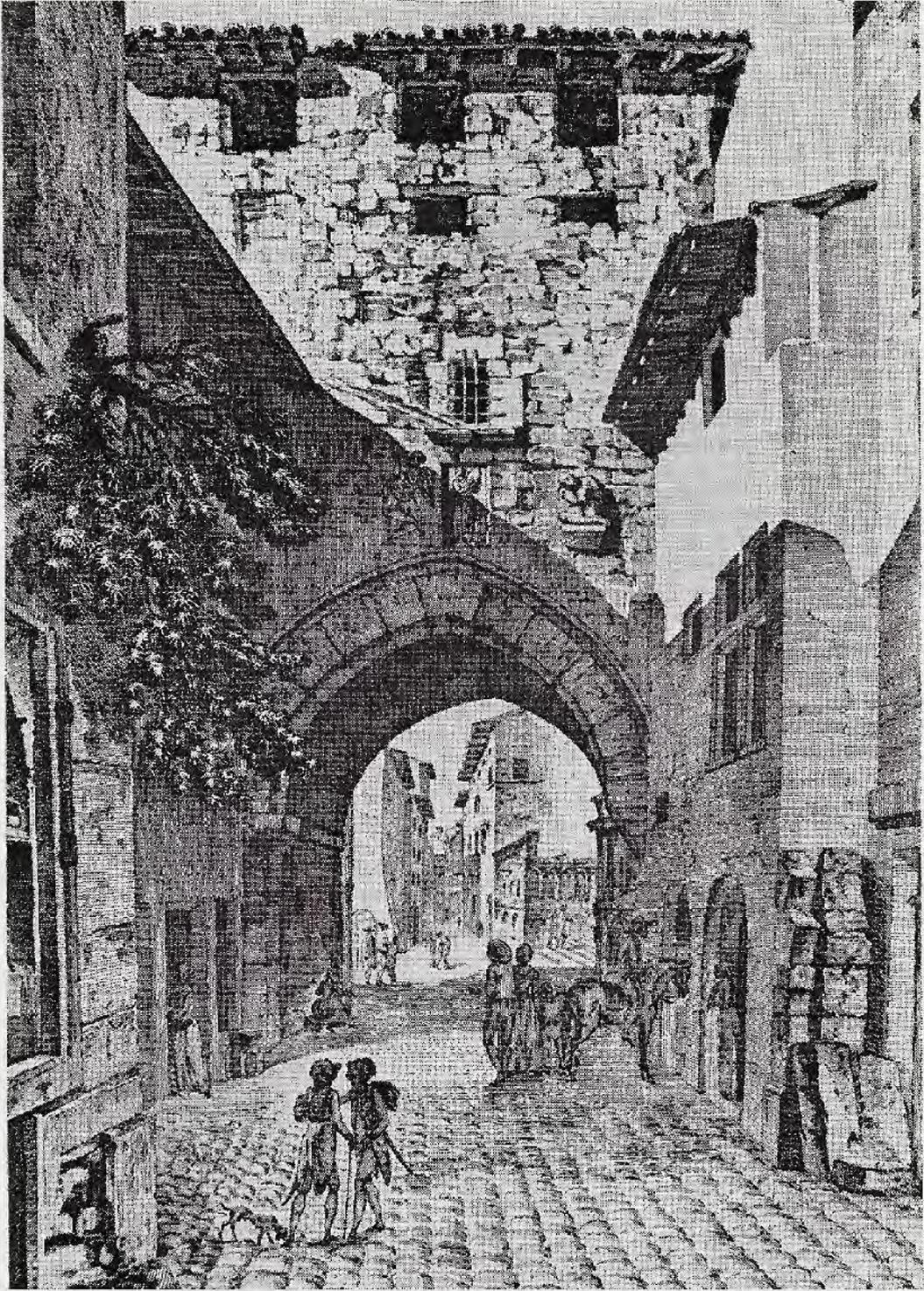


FIG. 27. — PORTE DU REMINISCERE OU DE MURIANE.

Aujourd'hui disparue, elle faisait partie du mur des Cloîtres, partie sud traversant la Grande Rue, actuellement rue Boson au sud et rue de Bourgogne au nord. La porte fermait la rue Boson entre la place Saint-Maurice et le ruisseau de Saint-Marcel actuellement recouvert mais encore visible entre la rue du Rhône et l'impasse Sauge. (Gravure de 1790.).

dans la *Maison des Canaux*) du cimetière et du jardin de l'Hôtel-Dieu » (Cl. Charvet, *op. cit.*) (20).

2. - Saint-Pierre (21).

Protégée par son enceinte propre, l'abbaye ne fut pas détruite par les Sarrasins vers 730, mais elle dut subir les pillages de ses libérateurs, les soldats de Charles Martel. Surtout elle subit les spoliations du « prince des Francs » et perdit son patrimoine. Sa ruine entraîna son abandon par les moines et le délabrement des bâtiments.

• Au IX^e siècle l'Eglise de Vienne récupéra peu à peu ses anciens biens, en particulier sous l'archevêque *Agilmar* qui échangea en 843 et 849 des terres ayant appartenu « autrefois à Saint-Pierre ». *Mediolanus*, prévôt de Saint-Maurice, cèda trois manses personnels, dont l'un était dans les murs de la ville *in loco ubi dicitur Martis*, lieudit de Mars, à l'ouest du coteau de Sainte-Blandine.

D'après la chronique de Jean de Bernin, l'archevêque *Agilmar*, mort le 6 juillet 856, fut enterré à Saint-Pierre en grande pompe et déposé à gauche de l'autel, aux pieds de saint Naamat. C'est donc que l'abbaye avait été rendue au culte. La tradition était donc renouée et pour deux siècles, d'*Agilmar* à Léger, sauf *Thibaud*, Saint-Pierre redevint la nécropole épiscopale.

Agilmar avait installé dans l'ancien monastère une sorte de collégiale dont le prêtre *Mediolanus*, prévôt (chef) du chapitre de Saint-Maurice, se vit confier la direction. Avant ce renouveau spirituel, on dut réparer l'église complètement délabrée après cent vingt ans d'inoccupation. Mais la collégiale était bien pauvre malgré les quelques biens récupérés et la fortune personnelle qu'y consacra *Mediolanus*. On travailla à l'économie en utilisant sans scrupule des tombeaux pour les fondations (22). L'art carolingien se manifesta tout de même dans les plaques de chancel, ornées d'entrelacs et de grappes de raisins, qui décoraient le chœur et actuellement conservées au Musée Chrétien (fig. 28).

Dès la mort de Louis-de-Provence en 863 et après l'arrivée de son frère *Lothaire II* qui lui succéda à Vienne (Lyon et Viviers), celui-ci fut sollicité par le *comte Girart*. Le diplôme du roi est

(20) La *maison des Canaux* aurait été construite par Conrad-le-Pacifique (937 - † 993) comme forteresse pour tenir ses sujets en respect. Elle comprenait essentiellement deux tours reliées par deux murs (existant encore, le mur romain protégé au sud).

CAVARD Pierre, *Les Antiquités de Vienne - La maison de ville*, MS 2J 550 (1962).

(21) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Pierre*, MS 2J 556 (Arch. de l'Isère) ou M 397 (dactylographié, Bibliothèque municipale de Vienne), 17 février 1958.

(22) ALLMER Auguste, *Nouvelles fouilles exécutées dans l'Eglise de Saint-Pierre à Vienne* (1865), p. 11.

daté de Mantaille le 30 avril 863 : « ... l'illustre comte Girard (et certainement Rémy, archevêque de Lyon) ont supplié notre clémence de daigner *restituer* par notre très précieuse autorité *les possessions jadis soustraites à l'église* qui est dédiée, hors-des-murs de la cité, en l'honneur du bienheureux Pierre, prince des

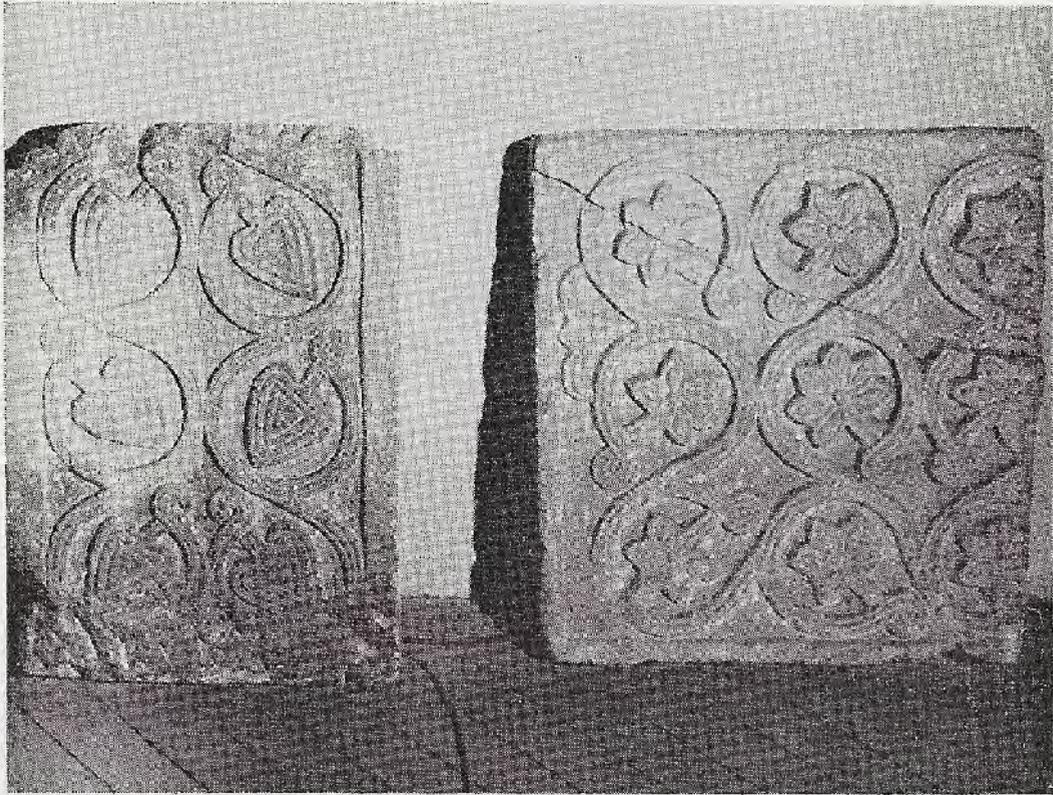


FIG. 28. — DEUX FRAGMENTS DE CHANCEL ET D'AMBON DE L'EPOQUE CAROLINGIENNE.

(Musée paléochrétien de Vienne.)

Apôtres et de tous les précieux Apôtres du Christ : cette église est reconnue pour appartenir à l'évêché de Vienne, auquel préside par la grâce de Dieu le vénérable Adon et Mediolanus († avant 869), prêtre de très grand mérite, en a reçu le gouvernement en vue de la rétablir dans son état antérieur... ».

Les biens restitués étaient les trois églises de Saint-Alban-du-Rhône, de Saint-Prim et Saint-Martin des Côtes-d'Arey avec les terres, vignes, forêts et serfs leur appartenant.

• Au *x^e siècle*, la collégiale de Mediolanus eut une existence brève car, vers 925, avec l'agrément de l'archevêque Alexandre, le comte Hughes d'Arles, marquis de Provence et bientôt roi d'Italie (9 juillet 926), rétablit la vie monastique. La règle était bénédictine et le premier abbé connu fut Adeleme (cité en 959),

la liste de ses successeurs ne s'interrompt qu'à la Révolution avec Regnaud de Bellecise qui devint évêque de Saint-Brieuc.

Auparavant l'empereur Louis III, fils de Boson, avait fait savoir « ... que l'illustre comte et marquis Hughes, notre fidèle et notre parent, a supplié notre clémence de faire rédiger un précepte en faveur du prêtre André « lui confirmant des acquisitions qu'il avait faites au détriment du domaine de Saint-Pierre (à Reventin, à Valhorteys, à Toisieu).

En 921, le comte Hughes fit don à Saint-Pierre de biens obtenus par précepte royal au Val des Jardins (ou Valhorteys) : deux manses avec courtils et vignes « par amour et bienveillance pour son salut et pour le repos de l'âme de la reine Guille, son épouse, inhumée dans l'atrium (le porche dans ce cas) de St-Pierre » (23).

La charte de 925 indique qu'il a été aidé et conseillé par l'archevêque de Vienne, Alexandre, pour trouver un lieu convenable qu'il n'avait pas dans tout son patrimoine pourtant vaste. « ... C'est ainsi qu'après en avoir traité à loisir dans nos religieux entretiens nous avons résolu d'un commun accord d'accomplir cette œuvre dans l'église qui, le long des remparts de la cité de Vienne est dédiée à Saint-Pierre, prince des Apôtres : en effet pour échapper à la persécution et aux ravages des païens, on est là en lieu sûr et l'endroit est bien adapté à un établissement monastique... »

Le comte Hughes restitua à Saint-Pierre le domaine de l'ancien monastère Saint-Marcel qui avait déjà été restitué jadis par le roi Charles-le-Jeune à l'archevêque Agilmar (24).

Le monastère fut placé sous la juridiction de l'archevêque et le resta jusqu'au milieu du XII^e siècle. Alexandre mourut le 17 décembre 926 et y fut inhumé dans les niches du mur sud réservées aux sépultures épiscopales. Vers 1650/1669 une chute de muraille mit à jour son tombeau (25).

Bien qu'on ne sache rien sur l'état des vieux bâtiments, on doit penser qu'ils furent restaurés. La prise de Vienne en septembre 882 par les forces unies carolingiennes avait entraîné des ruines importantes puisqu'une charte de 884 est datée de « la deuxième année après la destruction de Vienne ». Mais le seul témoignage contemporain concerne Sainte-Blandine qui eut à souffrir du siège, il est vrai qu'il était hors-les-murs.

Sobon, ancien prévôt de Saint-Maurice puis remplaçant

(23) Guille désignée « reine » car fille de Rodolphe I^{er}, roi de Bourgogne.

(24) Ce cas ainsi que bien d'autres illustrent que les biens d'Eglise furent souvent repris par les grands seigneurs par le moyen de la « précaire ». Et pourtant dans le cas cité il faut dire que Hughes avait été ardent à dénoncer l'avidité des mauvais chrétiens responsables de la décadence des chapitres et des monastères. Un successeur d'Agilmar avait dû céder à Hughes le domaine de Saint-Marcel.

(25) Signalé par CHARVET Claude (*Histoire de la Ste Eglise de Vienne*, p. 253) et CHORIER Nicolas (*Antiquités de Vienne*, p. 297).

d'Alexandre après son sacre du 21 décembre 926, fit don à Saint-Pierre d'une vigne au Val des Jardins, puis de l'église Saint-Jean. Il mourut le 26 février 949 et fut inhumé dans l'oratoire de Notre-Dame à Saint-Pierre après avoir été revêtu, à sa demande, de l'humble robe du moine.

La situation matérielle du monastère était si mauvaise, malgré quelques dons, que *le roi Conrad* lui attribua le 1^{er} janvier 969 des établissements religieux avec les villac et les manses qui en dépendent (Saint-Julien de l'Herms, Tourdan, Pommier, Pisieu, Châlon, Faramans, Meyssiez...). D'autres dons furent encore attribués mais la gestion du patrimoine était mauvaise (déjà). A la mort de l'abbé Adelmé (vers 980), ce fut l'abbé Eymoin de Saint-André-le-Bas qui redressa la situation puis céda l'abbatiate de Saint-Pierre au moine *Bernard*.

• *En l'an mil*, commence pour Saint-Pierre une période faste d'enrichissement et d'importance morale. Nous ne citerons que quelques dons à l'abbé Bernard puis à ses successeurs *Guigues* puis *Narbaud* (Narbaldus).

En 1019, l'archevêque *Burchard*, en plein accord avec son frère et avoué *Ulric*, donne des vignes au pagus de Genève (Genevinsis) sur la rive du lac Léman, afin d'assurer leur propre salut et celui de leur parent, *Anselme* et *Aalduis* « afin, dit la charte, que le Dieu tout puissant daigne nous préserver des prisons infernales et nous ouvrir les portes du Paradis » (26).

Le seigneur *Bérilon* donne en 1025/1026 à l'abbé *Narbaud* ses biens de la villa *Bierra* (pagus de Vienne) entre les ruisseaux *Bayet* et *Roisson* au sud de la ville, ce nom est devenu *Biard* : vignes, prés, cours d'eau, droit d'usage des forêts défrichées, des serfs. Il y avait donc aussi les pentes boisées des coteaux de *Rossillon* (27) et de *Saint-Alban-des-Vignes*.

Burchard mourut le 20 août 1031 (*virtutem et miraculorum gloria illustris*) et fut inhumé solennellement le lendemain à Saint-Pierre. Son tombeau était dans la première niche à gauche en entrant par la porte nord.

(26) *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, p. 256, ch. n° 47. *Aalduis* (ou *Adalémie*) une fois veuve, épousa le roi *Conrad* de qui elle eut *Burchard*, arch. de Lyon, ainsi frère utérin de l'arch. de Vienne son homonyme.

(27) Les ruines de l'ancien « *fort du diable* » démoli assez récemment (1960) étaient les restes du château de *Rossillon*. Ce château n'a rien à voir avec celui de *Roussillon* à une vingtaine de kilomètres au sud de Vienne.

3. - Sainte-Marie-la-Vieille (28).

Elle fut appelée Sainte-Marie-des-Anciens en 1174 et plus fréquemment Saintc-Marie-la-Vieille (Sainti Mari la ves, Notre Dame de la vieil ou Notre Dame la vielhe) qui devint vers le xvi^e siècle Notre-Dame-de-la-vye (1540) (29).

De bonne heure, le vieux temple romain fut transformé en église sinon il aurait été détruit, comme celui des cent dieux (par saint Sévère), celui de Mars et d'autres.

Dès avant le milieu du xi^e siècle, cette église était paroisse « Parochia Sanctae Mariae quae vocatur vetus », sous l'abbé de Saint-Pierre, Guitger (1051 - † 1069).

4. - Saint-André-le-Bas (30).

Ruinée par la spoliation de ses biens depuis l'an 740 environ, elle avait été abandonnée par la communauté religieuse. Il faut attendre le diplôme de *Louis-le-Pieux* du 3 mars 831, soit près d'un siècle plus tard, pour apprendre que Saint-André-le-Bas est restituée à l'Eglise Saint-Maurice de Vienne et son représentant *l'archevêque Barnard* (31).

Les bâtiments ainsi récupérés il fallut attendre *le roi Boson* pour assister au renouveau de l'abbaye.

En pleine bataille contre les rois Carolingiens qui assiégeaient Vienne, Boson prit le temps de rédiger le 18 janvier 881 un diplôme à Toisieu, commune de Saint-Prim (32), par lequel il restitue à l'Eglise de Vienne « ce qui... avait été dérobé par des hommes pervers et livré au pillage » (33).

« Au nom de la Sainte et indivisible Trinité, Boson roi par la miséricorde de Dieu..., le vénérable archevêque de l'Eglise de Vienne, Otramne est venu trouver Notre Clémence : il nous a humblement remontré que l'Abbaye de Saint-André-le-Bas *située dans ladite ville*, avait été jadis injustement soustraite à son église et il nous a exhibé la preuve authentique... et que des préceptes royaux lui en avaient confirmé la possession (ceux de Louis-le-Pieux). »

Boson reconnaît la légitimité de cette requête « pour le salut de l'empereur Charles (le-Chaue), de glorieuse mémoire et de

(28) CAVARD Pierre, *Les Antiquités de Vienne* (le Temple d'Auguste), Ms 2 J 550 (manuscrit des Archives de l'Isère).

(29) Le nom de « *Notre-Dame-de-la-Vie* » désigne encore actuellement d'autres chapelles : dans la Vallée des Belleville en Savoie, en Provence à Vénasque (ancien évêché du Comtat d'où Comtat-Vénaissin), et dans le Val d'Aoste.

(30) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-André-le-Bas* (24 nov. 1949), M. 407 (Bibliothèque municipale de Vienne).

(31) Voir p. 181 (43) au chapitre IV de Vienne sous les Mérovingiens.

(32) Tauriaco villae - Tausiacensis ager, Tausiacus villae.

(33) Allusion à Charles-Martel et ses soldats.

son épouse Hermintrude (sœur de Boson) de bonne mémoire et de leur fils le très pieux roi Louis (le-Bègue alors décédé) et encore pour notre propre salut et celui de notre chère épouse Ermen-garde (alors enfermée dans Vienne assiégée), nous avons ordonné la restitution des biens usurpés avec toutes leurs dépendances... » (34).

Le privilège d'immunité refusant toute contrainte au comte (Judex) était accordé. Comme cela avait été réalisé vingt ans plus tôt par Mediolanus à Saint-Pierre, Saint-André-le-Bas devient une collégiale dont les chanoines sont assimilés à ceux de Saint-Maurice. Cette situation dura pendant trois quarts de siècle et le prince lui-même sera le recteur de l'abbaye dont l'église est la chapelle palatine.

En 899, sous *Louis, fils de Boson*, eut lieu à Saint-André la cérémonie solennelle de consécration à l'épiscopat du vénérable prêtre du Palais royal, Rainfroi, « réputé en sagesse, fondé en science, noble de race, honnête de mœurs et resplendissant de vertus ».

Il avait été d'abord désigné puis présenté au roi qui lui accorda la grâce de l'élever à l'épiscopat (investiture par la tradition de la crosse).

On peut imaginer la descente de la procession solennelle dans la vieille rue pentue (montée Timon ou impasse Quinquinet ou rue Siméon-Gouet ou rue du Collège) descendant du *Palais royal* (vers la place des Capucins) et la grande cérémonie à la chapelle palatine de Saint-André-le-Bas (et non à Saint-Maurice car Rainfroi était prêtre au Palais) en présence du roi, des grands et du peuple.

Le 25 décembre 920, en présence des archevêques *Alexandre* de Vienne et Manassès d'Arles, *le comte et marquis Hughes* vend à *Saint-Maxime* (de Riez, évêque mort vers 460 dont les reliques reposent dans la basilique de Saint-André), à son recteur *l'empereur Louis* et aux frères qui y font le service divin, la villa de Crésencieux (située sur l'actuelle commune de Pont-Evêque, son église était dédiée à Saint-Hilaire). Cette relique et d'autres furent confiées à l'abbaye, à partir de Boson, afin de lui donner plus d'éclat. *Saint-Maxime* offert par un nommé Bernon (35), fut associé à *Saint-André* comme patron du monastère et à ce titre il reçut d'autres dons, en particulier en 927 dans la villa de Masiano (Massié, hameau sur Vienne et Chuzelles) où une chapelle fut construite peut-être sous Conrad. Celle actuelle est le fruit des restaurations de la chapelle primitive, en particulier en 1436 et

(34) Ce qui montre bien que Boson ne reconnaissait pas la légitimité des fils de Louis-le-Bègue alors régnant officiellement.

(35) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (1977), p. 137.

Une inscription du XII^e siècle, encore existante à Saint-André, rappelle tardivement cet insigne honneur.

plus récemment. Elle fit l'objet de pèlerinages jusqu'aux temps récents.

Sous *Conrad-le-Pacifique* (937 - † 993), vers 950 les chanoines furent remplacés par des moines bénédictins (comme cela s'était fait en 925 à Saint-Pierre par Hughes), qui restèrent sous l'autorité du roi jusqu'en 975. Le premier abbé fut Aymoin.

De nombreux dons enrichirent alors le patrimoine de Saint-André/Saint-Maxime : dans la villa Arelis (Côtes d'Arcy), dans la villa Sataratis (Sarras), Commella (Cumelle, lieudit de Saint-Cyr-sur-Rhône), Massié, aux Arcs lieudit de Pont-Evêque, Vitricu (hameau de Vernioz), au Valhortey, à Calexiano (Chaleyssin).

Conrad et sa deuxième épouse, Mathilde, furent de grands bienfaiteurs. Dans l'église actuelle, une épitaphe posthume du XII^e siècle dédiée au roi laisserait croire qu'il y fut inhumé, mais on pense que ce fut à Saint-Maurice d'Agaunc.

Les abbés furent successivement : Aymoin (975 - 997), Gautier I^{er} (1000), Viventius (1001 - 1008), Hughes I^{er} (1009 - † 1032)...

Rodolphe III confirma vers 993 à Aymoin les dons de sa mère Mathilde et y ajouta l'église de Masclatis (Maclas).

En l'an 1000, *Gautier* nouvel abbé élu, dut réagir vivement contre le relâchement de la discipline. Simultanément les dons se multiplièrent.

La reine *Irmengarde*, épouse de Rodolphe III, fut une grande bienfaitrice de Saint-André, comme la reine précédente, Mathilde, elles furent d'ailleurs toutes deux inhumées à Vienne.

Vers l'an mil, le patrimoine de Saint-André était déjà très riche. A Vienne d'abord, autour de l'abbaye, le terroir dans l'intervalle des maisons et le long du Rhône (36) fut, au début, possession de Saint-André seulement. Au sud du ruisseau de Fuissin (Saint-Gervais), il y avait d'autres terres, vignes, métairies au milieu d'autres domaines essentiellement ecclésiastiques (Saint-Pierre surtout et Saint-Maurice).

Outre-Rhône, on note des vignes à Rivière entre Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe, dans la villa Saint-Ferréol et la paroisse de Saint-Cyr. L'établissement principal outre-Rhône était à Saint-Pierre-de-Bœuf dès l'an 1000, villa Bocius au pagus de Vienne (37) où fut construite en 1002 l'église de Saint-Martin ; l'église et la paroisse de Saint-Pierre avec le presbytère, des terres, deux manses... ; l'église de Saint-Romain de Maclas (994) ; des terres à Peyraud, Satillieu.

(36) La plaine bordant le Rhône au sud de la Gère entre le Rhône et le chemin public (Grandc Rue) était appelée d'abord *Ortheys*, *Valhortey*s (Val des Jardins). Cette étroite bande de terre était limitée au sud par le monastère de Saint-Pierre. Ce nom fut ensuite attribué au territoire qui va du ruisseau de Fuissin (Saint-Gervais) au ruisseau Bayet. Le territoire précédent fut alors désigné au XI^e siècle *Ripa fluminis*, il comportait une terre de Saint-Etienne (ancien nom de Saint-Sévère) et une terre de Saint-Ferréol.

(37) *Bocio*, en langue vulgaire Buetz, Bcus, d'où Bœuf.

Rive gauche du Rhône : domaines importants villa Vitrosco (Vitrieu, hameau de Vernioz, alors dans l'ager de Cheyssieu) en 940 ; dans l'ager d'Estrablin... ; aux Côtes d'Arej (1009), à Reventin (Bas-Bressin), dans la villa de Chalon (Calonoe), dans l'ager de Meyssiés (Mesciaco), dans la villa de Moidicu (Moidiacum) (ager d'Estrablin : Stabililano).

Comme pour Saint-Pierre, une ère faste commençait.

5. - **Saint-Sévère** (ou Saint-Sevère) (38).

Cette collégiale située près de la basilique bâtie puis consacrée par le prêtre Sévère, « indien de nation », en 448, en l'honneur du proto-martyr *Saint-Etienne*. Ce nom fut supplanté par celui de son fondateur vers le x^e et xi^e siècle.

Vers le milieu du vii^e siècle, la collégiale ne devait pas être très importante car l'auteur inconnu de la « Vita Sancti Clari » cite simplement la collégiale à la fin de sa liste des monastères viennois de l'époque et sans préciser le nombre des clercs. Sa petitesse lui permit sans doute d'échapper aux spoliations de Charles Martel car, si les archevêques *Ours* (794 - 801) et *Wolfère* (799 - 810) y furent inhumés, c'est que la psalmodie avait dû continuer, alors que Saint-Pierre resta abandonné jusqu'à Agilmar († 859/860).

Il ne reste pas d'archives et seuls de rares actes permettent de connaître quelques biens : vers 960 (comte Charles-Constantin) une terre à Reventin et une autre dans l'ager de Tain ; vers fin x^e siècle/début xi^e, une terre sur le plateau de Saint-André-le-Haut jouxte le palais royal, une autre au bord du Rhône entre les abbayes de Saint-Ferréol et de Saint-André-le-Bas ; au x^e siècle dans la villa d'Ampuis ; en 926 à Chuzelles ; en 941 à Reventin (villa d'Exode) ; en 946 quartier Cuvière entre les deux ponts non loin de la voie publique et le mur antique.

Saint-Etienne, devenu Saint-Sévère, fut une basilique cimetériale. En 1609 quantité de tombeaux y furent trouvés dans une crypte de l'église primitive (chapelle de Saint-Théodore) (39).

6. - **Saint-André-le-Haut** (ou les-Nonains) (40).

L'abbaye étant dans les murs de la ville (in urbe), nous adoptons la thèse de Pierre Cavard qu'elle ne fut pas détruite par les

(38) CAVARD Pierre, *La Collégiale de Saint-Sévère* (13 mai 1950), dans *Bulletin paroissial* de Saint-Maurice (1952, 1953).

(39) CHORIER Nicolas, *Antiquités de Vienne*, p. 45.

(40) CHARVET Claude, *Mémoire pour servir à l'histoire de l'Abbaye royale de Saint-André-le-Haut de Vienne* (livre posthume édité en 1868) - le manuscrit était de 1769-1772.

Sarrasins, mais comme les autres communautés religieuses, elle fut ruinée et abandonnée. Nous n'admettons donc pas l'affirmation de Cl. Charvet : « L'an 736, les Sarrasins ayant remonté le Rhône, brûlèrent les monastères sur les deux rives de ce fleuve et ruinèrent la ville de Vienne dont les habitants n'échappèrent que par la fuite ». Par contre les sièges de Vienne en 870 par Charles-le-Chauve et surtout en 882 par Carloman, Louis et Charles-le-Gros durent être destructeurs.

Le 25 août 1031, *Rodolphe III* restaura le monastère (Charte de Payerne en Suisse) :

« Au nom de la Sainte et indivisible Trinité, Rodolphe, par la grâce de Dieu, Roy. *Considérant la fragilité de ce monde périssable, nous attendons avec crainte la fin de toute chair, c'est pourquoi désirant pourvoir au salut de notre âme...*, notre intention est de restaurer le monastère de Saint-André fondé pour des vierges... Ce monastère... est à présent ruiné et abandonné... tant pour le repos de notre âme que de celle de notre père et de nos autres parents à la recommandation de la reine Irmengarde, notre épouse, de l'avis et conseil de Mallenus évêque et de notre vénérable « père » le seigneur Odilon, abbé (de Cluny), nous donnons... ».

Suit l'énumération des biens fonciers parmi lesquels, nous signalerons seulement :

— la terre de Gemens (sur Estrablin) près du ruisseau Seusi (Suze), premier texte où apparaît Estrablin (41) ;

— deux maisons dans la ville de Vienne (avec une vigne) dont l'une est près du « palais du roi ».

Rodolphe fit venir quelques religieuses du monastère Saint-Césaire d'Arles qui formèrent le nouvel établissement, elles prirent la règle de Saint-Benoît tout en gardant leur ancien état de chanoinesses. Elles assistaient aux processions et habitaient des maisons particulières, dans l'enceinte de leur cloître, elles pouvaient garder leurs biens, les faire gérer et tester. Elles étaient toutes nobles au début (42).

(41) Estrablin : de Stabilano, puis Trablin.

(42) D'où leur nom de *Dames de Saint-André*. Elles pouvaient avoir des servantes. Plus tard, en souvenir des donations de Rodolphe III, chaque année le 26 août, elle allaient en procession à la cathédrale à la chapelle Saint-Jean du petit cloître pour le repos du roi et de son épouse ; le tombeau de celle-ci était près de la porte de l'extérieur.

La première abbesse connue, après le rétablissement de l'abbaye, fut *Raimoda* (1076).

7. - **Saint-Martin** (43).

Après avoir été au milieu du VII^e siècle, le deuxième monastère de Vienne avec 150 moines, Saint-Martin hors de l'enceinte fut sans doute saccagé et en tout cas ruiné après le passage des Sarrasins. La vie monastique fut lente à se reconstituer car un gros effort avait été fait d'abord pour les autres communautés à l'intérieur de la cité.

D'ailleurs vers 1031, sous Rodolphe III, Saint-Martin n'est encore qu'une église paroissiale de faubourg (*parrochia sancti Martini juxta Viennam civitatem*) et le restera jusqu'à l'épiscopat de Guy de Bourgogne qui le confiera en 1104 à l'ordre de Saint-Ruf. (Voir aussi P. CAVARD, *Vienne la Sainte*, 2^e éd., 1977, texte de 1959.)

8. - **Saint-Nizier** (44).

Ce monastère avait eu quarante moines au milieu du VII^e siècle. Le 19 janvier 815, l'empereur Louis-le-Pieux restitua à l'archevêque Barnard deux petites « celles » construites en Vienne, l'une en l'honneur de Saint-André dite monastère d'en-haut, l'autre en l'honneur de Saint-Nizier (44) dite *monastère du milieu* (*monasterium medianum*). Ce titre venait du fait que le monastère était situé à mi-chemin des deux Saint-André.

L'église fut décrite par Chorier (*Antiqu. de Vienne*, p. 399) en grande destruction juste avant l'incendie qui la détruisit complètement. Elle était près du quartier de la boucherie « presque au milieu de la ville », au nord de la rue de la Chèvrerie (rue du Collège). Une crypte encore existante (rue Marchande, maison Favard), de construction tardive (XIV^e), devait appartenir au monastère.

Des chartes de 849 et de 997 signalent deux terres de Saint-Nizier qui fut remis à l'ordre de Saint-Ruf sous la dépendance de Saint-Martin en 1104.

9. - **Saint-Ferréol** (45).

Dévastés par les pillards sarrasins vers 730 et ruinés par les spoliations de Charles Martel, les *monastères griniens* d'outre-Rhône furent abandonnés.

(43) CAVARD Pierre, *Le Prieuré de Saint-Martin* (14 mars 1961), M 405 (Bibliothèque de Vienne); MS 2 J 559 (Archives départementales de l'Isère), 1961.

(44) Nizier (Nictius, Nicetus), évêque de Vienne, joua un rôle dans la querelle avec Arles. Les évêques des deux villes se disputèrent longtemps le titre de Métropolitain. Gui de Bourgogne pensait que son corps et celui de Martin (premier évêque de Vienne) étaient inhumés à Saint-Martin.

(45) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Ferréol* (1967), MS 2 J 558 (Archives de l'Isère).

« Après le désastre que fut le passage des Sarrasins, qui avaient incendié outre-Rhône la très célèbre demeure des martyrs, il (l'évêque de Vienne, *Wilicaire*) transporta *dans la ville* les ossements du bienheureux Ferréol et le chef de Saint-Julien et il bâtit pour eux hâtivement et à peu de frais une église, où il déposa avec révérence les reliques des susdits martyrs » (Chronique d'Adon).

La crypte encore existante (sous un café place Saint-Ferréol) rappelle encore le lieu où furent placées les reliques qui ont disparu (46).

C'était alors le temps de la grande misère de Vienne et de son Eglise, Wilicaire lui-même abandonna d'ailleurs, comme nous l'avons vu, le siège de Vienne en accord avec le pape.

Au x^e siècle, *Saint-Ferréol-d'outre-Rhône* était une paroisse, donc avec une église qui provenait de la restauration de l'ancienne (de Saint-Mamert). Mais le monastère ne fut relevé qu'au xi^e siècle par Léger en 1036 puis disparut à la mort de l'archevêque.

10. - **Saint-Marcel** (47).

Ce monastère pourtant illustre par son grand abbé saint Clair († vers 670) ne se releva pas des destructions sarrasines et des spoliations des Francs. Son rôle religieux se termina au viii^e siècle.

Ses anciens biens furent cédés en bénéfice au *comte Girard* de Vienne par *Lothaire I^{er}* (840-855) et, après la mort de l'empereur, Girard demanda à *Charles-de-Provence* de les restituer à Saint-Maurice en la personne de l'archevêque *Agilmar*.

Mais un successeur de l'archevêque dut le céder à nouveau à *Hughes d'Arles*, puisque celui-ci en fit don à l'Eglise de Vienne (archevêque *Alexandre*) pour constituer des ressources à la collégiale de Saint-Pierre.

L'église Saint-Marcel devint alors un simple oratoire du domaine agricole et perdit peu à peu son caractère sacré. Seul le nom primitif survécut, il est question d'une « grange de Saint-Marcel » dans le parcellaire du xvii^e siècle, à côté du domaine de la Passardière. Le nom de lieu subsiste encore sur les cartes actuelles (Vienne n° 3 de l'Institut Géographique National).

Nous avons déjà vu que bien plus tard la légende populaire a reporté plus en bas de la route actuelle de Beaurepaire le lieu « sacré » de Saint-Marcel (vers le bas de la montée des Infirmières).

(46) D'après M. REYNAUD Jean-François, la crypte actuelle en bon état serait plus tardive que celle de Wilicaire. Elle mériterait d'être classée.

(47) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (1975), p. 130, p. 132.

11. - Sainte-Blandine (47).

L'église de ce monastère fondé peut-être par saint Léonien sur le mont Quiriacum qui prit ensuite son nom, était « presque démolie et réduite à rien, soit à cause de son antiquité soit à cause du siège de la ville » d'après la charte de Bernoin en 887. L'archevêque accordait à l'abbé Ratburnus l'autorisation de restaurer l'église et de jouir de ses ressources et de ses biens (48).

Il n'est pas question du monastère. L'église devint possession de l'abbaye de Saint-André-le-Haut au XII^e siècle. Du XIII^e au XVI^e siècle, Sainte-Blandine fut un des lieux saints de la cité : processions du dimanche des Rameaux (retour par le vallon de Saint-Marcel et le chemin de Beaumur), du mercredi des Rogations et surtout le 2 juin, le jour des Merveilles en l'honneur des Martyrs de 177.

12. - Saint-Romain-d'Evêque (49).

Cette église, aujourd'hui disparue (50), a été signalée à diverses reprises aux IX^e et X^e siècles : dans l'ager Brenniacensis près d'une voie antique ou le vicus *Brenniacum* près de l'entrée de la ville (842) ; la même année un diplôme de l'empereur Lothaire I^{er} signale le transfert des sépultures des trois martyrs viennois qui s'y trouvaient ; en 870, Adon signale dans sa vie de saint Theudère la procession du transfert du saint à Saint-Chef (51) et son passage de Saint-Romain (vicus de Brenniacum).

La route est l'ancienne voie romaine de Vienne à Milan par les Alpes Grées (Septême : 7^e mille ; Oytier : 8^e mille ; Diémoz ; 12^e mille : duodecimum).

Au X^e siècle, il y a sur cette voie deux groupes d'habitation (paroisses) : Saint-Romain-de-Brenniacum (toponyme disparu, désigné Brennier par A. de Terrebasse et Brosse par Cl. Charvet) et plus loin Saint-Hilaire-de-Crésencieux. Au XIII^e siècle, Saint-Romain fit partie de la dièmerie de l'archevêque (1282) (d'où peut-être Saint-Romain-d'Evêque) : « depuis la porte de Saint-Martin jusqu'au pont de l'évêque, de là jusqu'à l'église de Saint-Romain et d'icelle jusqu'à la Chevalteri en suivant les bornes du territoire de Mont-Salomon... ».

Ce Saint-Romain fut confondu avec celui de Saint-Romain-en-Gal par Le Lièvre et Chorier.

(48) Il n'est pas question des Sarrasins mais du siège de 882 qui fut très destructeur.

(49) CAVARD Pierre, *op. cit.*, p. 192.

(50) Des recherches devraient permettre de la situer.

(51) Saint-Chef provient de la déformation philologique de Theudère, d'après LETONNELIER (Thieir, Chier, Cher, Ché, Chef), et non des têtes de ses saints patrons, Theudère et Thibaud (Arch. de Vienne).

L'église fut détruite en 1562 par les huguenots.

Sous saint Barnard eut lieu la translation des trois saints viennois (841) en grande solennité, la châsse des trois Doms fut déposée dans une église neuve consacrée aux Saints Apôtres à l'emplacement de la cathédrale actuelle Saint-Barnard à Romans. L'archevêque avait prévu son inhumation (23 janvier 842) en ce lieu choisi par lui, nommé Romanus, d'où Romans, sur la rive droite de l'Isère. Un monastère se créa autour de l'église et le culte des trois saints et de saint Barnard se développa. Plus tard Jean de Bernin fit construire une cathédrale (Saint-Barnard) et la ville de Romans se développa.

13. - Les établissements religieux du sud de Vienne (52).

- *Saint-Gervais (et Saint-Protais).*

Le plus ancien monastère de Vienne avec Saint-Pierre (début du v^e siècle) disparut après les invasions sarrasines. Sous l'épiscopat de *Gui de Bourgogne* (1088 - 1119), l'église reparaitra avec son titre traditionnel (Sanctorum Gervasii et Protasii ecclesia). Vers 1112 le premier couvent viennois des Frères mineurs sera construit près de l'église. *Jean de Bernin*, vers 1250, les transféra à Sainte-Colombe, puis le culte cessa. La ruine fut complète en 1710 pour construire la caserne, seule subsista une fontaine coulant de la colline.

- *Saint-Jean-Baptiste (ou Saint-Jean-des-Vignes)*

Près de Saint-Gervais et au sud, elle fut détruite après le passage des Sarrasins et reconstruite (citée en 1224 et en 1338) puis démolie en 1567 pendant les guerres de religion. Ses pierres servirent à bâtir la Tour de l'horloge (place du Palais).

- *Saint-Vincent.*

Au sud de Saint-Jean entre les collines à l'est, le cours de Verdun à l'ouest, le ruisseau Saint-Vincent (coulant des collines sous les voies ferrées, le boulevard Michel-Servet et l'avenue Beauséjour) au nord, jusqu'au sud de la rue Jean-Le-Lièvre.

La construction en janvier 1892 d'un mur de soutènement N.S. le long de l'ouest des voies ferrées entraîna la découverte d'un cimetière antique (quatre épitaphes).

L'église, sans doute détruite par les Sarrasins, dut être reconstruite car elle est signalée au XIII^e siècle (procession de Saint-Vincent). Elle fut détruite comme Saint-Jean sa voisine en 1567.

(52) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (1977).

- *Saint-Alban-de-Navou* (Navoz, Navout) (53).

L'église existait déjà au IX^e siècle. Une charte de 856 (sous Charles de Provence) signale une terre de Saint-Alban dans la ville d'Ortheys (in villa qui dicitur Hortis) non loin du ruisseau Bayet et de la voie publique, c'est-à-dire à l'emplacement actuel de Saint-Alban-les-Vignes.



FIG. 29. — CHAPELLE DE SAINT-ALBAN-DE-NAVOU.

Construite en 1631 à l'emplacement d'une ancienne église déjà existante au IX^e siècle et détruite par les protestants.

Une inscription, au-dessus de la porte, rappelle ces événements. Quartier de Saint-Alban-les-Vignes, au sud de Vienne.

En 1069 une vigne fut vendue in pago Viennensi, in parrochia Sancti Albani in loco qui dicitur Navout.

La paroisse de Saint-Alban-de-Navou fut rattachée en 1330 à celle de Saint-Georges-de-Fuissin (jouxte Saint-Pierre) par Bertrand de la Chapelle.

L'église, devenue chapelle rurale, fut fortement démolie pendant les guerres de religion. On la reconstruisit en 1631 et une inscription en français rappelle encore cet événement. Elle existe toujours et a été restaurée en 1927.

Ce territoire au sud de Vienne devait sa réputation à une

(53) CAVARD Pierre, *Les Saints aux Fontaines*, dans *Evocations* (1959-1960), p. 82.

source : « On croit d'y avoir un remède présent contre la fièvre ; et la vertu d'une fontaine voisine, pour ne rien dissimuler, n'est pas opposée à la vertu des prières de ce saint martyr (saint Alban) pour rendre la santé à qui l'a perdue » (54).

Des épitaphes romaines ont été trouvées en 1856 dans une fouille à l'intérieur de la chapelle.

14. - **Saint-Symphorien-d'Arpod** (55).

Contemporain de la période d'expansion des monastères griniens, cette église se trouvait hors de la ville au-delà de la rivière de Leveau par le chemin de Vienne à Lyon au lieu-dit de la Réclusière (territoire d'Arpod), à main droite après avoir traversé le gué de Bèche-Vienne.

Sans doute détruite après le passage des Sarrasins, elle fut ensuite reconstruite car sous Louis-le-Pieux elle fut restituée à l'archevêque Barnard qui la qualifie de « celle ». Elle sera rendue plus tard par Léger aux nouveaux moines de Saint-Ferréol, puis devint propriété de Saint-Sévère.

En 1571, à demi-ruinée et refuge de gens malfamés, elle fut rasée, mais Chorier (54) en a vu les ruines.

15. - **Saint-Romain-en-Gal** (56).

La présence de chaînes de briques dans l'appareillage du mur sud et dans celui des arcs des portes et fenêtres a fait attribuer à l'église actuelle de Saint-Romain-en-Gal une origine antique mais il est prématuré de prendre l'utilisation de ce matériau comme référence chronologique (57).

On a signalé l'existence dans l'église de quatre grands et beaux sépulcres avec dessins et inscriptions des v^e-vi^e siècles dont on a conservé les dessins malgré leur destruction peu avant la Révolution.

Au xvii^e siècle une légende affirmait qu'il s'agissait des tombeaux des quatre enfants de Clovis mais cela ne résiste pas à l'examen pas plus que le fait que la fameuse bataille de Vézeronce entre les Francs et les Burgondes aurait eu lieu à Vézerance au sud de Sainte-Colombe.

(54) CHORIER Nicolas, *Antiquités de Vienne* (2^e éd. 1828), p. 349, pp. 17-19.

(55) EMERY Jean, *Le Diocèse de Grenoble...*, *op. cit.*, p. 235.

CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Ferréol*, *op. cit.*

(56) SAUNIER Joseph, *L'Eglise des Chevaliers de Malte à Saint-Romain-en-Gal*, dans *Evocations*, mars/juillet 1956, pp. 1562-1569.

(57) Communication orale de M. REYNAUD Jean-François, professeur à l'Université de Lyon qui a dirigé les fouilles récentes de Saint-Georges à Vienne et de Saint-Ferréol de Saint-Romain-en-Gal.

L'église devait exister aux x^e-xi^e siècles et elle fut incluse dans la Commanderie fondée par les frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, surnommés plus tard Chevaliers de Malte du nom de l'île que leur céda Charles-le-Quint en 1530 (58).

Des bâtiments plus ou moins mutilés ou exagérément transformés constituent avec l'église et un portail, un carré autour d'une cour donnant une idée de la commanderie.

16. - Le domaine de Cluny dans la région viennoise (59).

Ce domaine s'étendit sur la rive gauche du Rhône entre les rivières de l'Ozon, bientôt frontière politique entre le Lyonnais et le Viennois, et la Varèze.

Des biens furent donnés à Cluny en 941 et 952 par le vicomte Bérilon (dans la villa de Flévicu et son port) et par Charles-Constantin avec confirmation du roi Conrad. En 1013, Rodolphe III, à la prière de la reine Irmengarde, donne sa grande maison de Communay. A Chaponnay (977), aux Côtes d'Arey (956), à Reventin (976), au Mons Judaïcus (cimetière juif à Coupe-Jarret).

Diverses donations sont faites à *Vienne*, les plus intéressantes pour la topographie étant celles de 922/946 à *Cuvière* (entre les deux ponts de Saint-Martin et Saint-Sévère), *lieu situé hors de la ville entre la Gère et près de la voie publique et du mur antique*.

Ternay (Taderniacum ou Ternaico) fut le centre régional de Cluny, sans doute déjà occupé par les Clunisiens en 966. A la fin du x^e siècle (998), le pape Grégoire V confirma à Odilon les possessions de son monastère. Le prieuré ne débutera que vers le milieu du XII^e siècle.

Saint-Mamert des Côtes d'Arey fut aussi une possession de Cluny. En 956, Boson, diacre et chanoine de Saint-Maurice, donna à l'abbé Maïcul de Cluny des biens dans la villa Bracosto (Côtes d'Arey), ager de Chcyssieu (Cassiacensi). Des manses, vignes et matériels agraires à Bracost sont encore donnés à Cluny en 971, 973.

Le 11 juin 1055, le pape Victor II confirma à Hughes, abbé de Cluny, les possessions du monastère de Ternay, il y est question de la *celle* de Bracost. Ceci montre la présence monacale et une église. Le 29 mai 1055, le chanoine de Vienne Josserand avait

(58) Cet ordre fut fondé au lendemain de la prise de Jérusalem (1099). Chassés par les musulmans, de Jérusalem, puis de Chypre et de Rhodes, ils purent s'établir en paix à Malte. Ils reçurent les biens des Templiers après la suppression de l'ordre (1312) moyennant des compensations financières au roi de France.

(59) CAVARD Pierre, *Prieuré de Saint-Pierre-de-Ternay* (1961), MS 2 J 576 (Archives de l'Isère). Cluny fut fondé au début du x^e siècle par Besnon, abbé de Grigny (910-927) qui eut pour successeurs Odon (927-942) puis dom Maïcul.

pourtant donné à Saint-Maurice pour le chapitre, dans l'ager de Cheyssieu et la ville de Bracost, la quarte partie de l'église de Saint-Mamert avec dîmes et prémices, autel et presbytère, cimetière et bien-fonds.

Quoiqu'il en soit Saint-Mamert sera une église monastique et plus tard église paroissiale. Le curé était nommé par l'abbé de Ternay (60).

17. - Saint-Claude de Salaise (61).

Le futur prieuré (XII^e) fut dès le IX^e siècle un petit établissement monastique du patrimoine de l'abbaye de Condat ou de Saint-Oyand-de-Joux (actuellement ville de Saint-Claude).

En effet le 14 mars 847, sous l'archevêque de Vienne Agilmar, le comte Otton donna à Saint-Oyand une « celle » à Salaise, sans doute ancien domaine de l'Eglise de Vienne avant le passage des Sarrasins et les spoliations de Charles Martel.

En 852, l'empereur Lothaire confirma des biens à Vernioz (Vernium ou Vernico) et Chanas (Castanis ou Casnatis). En 870 l'archevêque Adon confirma à Saint-Oyand la possession de l'église de Vernioz. En 928, confirmation encore d'Hughes, marquis de Provence. En 940 sous Conrad, *roi de Vienne* (sic) (rege viennense), une terre de Saint-Alban (de Varèze) est citée.

Saint-Claude de Salaise devint le point de départ d'un pèlerinage annuel (7 juillet) : par Roussillon (les Chals), Assicu, la Varèze, Vernioz (dont l'église est confirmée au prévôt de Saint-Oyand par l'archevêque Adon), Saint-Mamert, Les Côtes (d'Arey), voie antique par Montléans, vallée de la Suze, le mont Crappum (Saint-Just), Vienn. Pour aller plus loin, on repartait de la Suze vers Chapuley, le Péage de Sceptême, Heyrieux... (62).

(60) Voir aussi GRENOUILLER Jean-François, *Histoire des Côtes-d'Arey*, op. cit.

(61) CAVARD Pierre, *Le Prieuré de Saint-Claude de Salaise* (1958), M. 370 (Bibliothèque municipale de Vienne).

Salaise : du latin Saligoe → Salège, Salezc, Salaize.

Initialement marécage fiévreux planté de saules (d'où le nom) et d'oseraies, il fut assaini et le cours de la rivière, la Samne, fut régularisé. Le prieuré doit dater du XII^e siècle. Salaize dépendant de Roussillon, les comtes de Roussillon y eurent leur sépulture dans l'église du prieuré.

(62) SAUNIER Joseph (Dr), *A propos des relations historiques de l'Abbaye de Saint-Claude avec le Dauphiné*, dans *Evocations*, janv./févr./mars 1957, p. 1710.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »
EN ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 1982**

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. Serge TOURRENC - Conservateur de Fouilles

M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Louis BLANC

M. Jean-François GRENOUILLER - Docteur de 3^e Cycle

M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Trésorière : Mme THÉVENET - Directrice du Syndicat d'Initiative

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Paul BLANCHON - Professeur - VIENNE

D^r Marc CHALON - SAINTE-COLOMBE.

M. Charles COGNAT - Industriel - SAINTE-COLOMBE

M^e Charles FRECON - Notaire - VIENNE.

M. le Chanoine Joseph GROS - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE.

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de VIENNE.

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-
LÈS-VIENNE

Mme Michel GUILLOT - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - VIENNE

Mme Maurice SEGUIN - VIENNE

M. SONDAZ - VIENNE

M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE

M. Jean VAGANAY - Industriel - VIENNE

Mme WIDLOCHER - VIENNE

